



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances
DFF

Discours | Publié le 24 septembre 2025

Discours devant l'Assemblée générale des Nations unies

Discours de la présidente de la Confédération Karin Keller-Sutter



Karin Keller-Sutter, présidente de la Confédération suisse, s'exprime devant la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies (New York, 25.09.2025)

Vidéo

Karin Keller-Sutter, President of the Swiss Confederation, addresses the general debate of the 80th Session of the General Assembly of the UN

Seules les paroles prononcées font foi

Madame la Présidente de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Il y a 80 ans, le monde entrait dans une nouvelle ère, des temps meilleurs. Le 27 janvier 1945, le camp de concentration d'Auschwitz était libéré. Le 8 mai, la guerre en Europe prenait fin. Et le 25 juin, avant même la capitulation du Japon, 50 États adoptaient la Charte des Nations Unies à San Francisco.

Ils étaient, je cite, « *résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances* ».

Sur les ruines de la Deuxième Guerre mondiale, un nouvel ordre naissait d'une conviction et d'une volonté communes d'apporter au monde la paix et la prospérité. C'est aussi au lendemain des horreurs de cette période que naissaient les Conventions de Genève de 1949, qui protègent les victimes des conflits armés.

A cette époque, les fondements de décennies florissantes pour la démocratie, l'État de droit et l'économie de marché étaient posés. Des fondements, qui malgré les limites et les revers, ont servi aussi la coopération internationale, le libre-échange, la paix et le droit international.

Sans faire de parallèle historique, force est de constater : Nous célébrons cette année le 80ème anniversaire des Nations Unies, alors que nous vivons une nouvelle époque de bouleversements politiques et économiques extrêmement violents.

Une époque où trop de guerres font à nouveau rage et où les populations subissent des souffrances intolérables. Une époque où une paix juste et durable semble toujours hors de portée au Proche-Orient et en Ukraine, où les tendances autorocratiques se renforcent, en Europe aussi. Une époque où le libre-échange est mis à l'épreuve et où, en fin de compte, le droit international, y compris la Charte des Nations Unies, risque de devenir lettre morte.

Ce sont des bouleversements qui ne viennent pas de nulle part, ils sont le résultat d'évolutions qui remontent parfois loin et que l'on a, rétrospectivement, trop longtemps pris trop peu au sérieux. Il faut être honnête : ce sont des évolutions pour lesquelles il n'y a pas de réponses faciles, ni au niveau international ni au niveau national.

Et il ne suffit pas non plus de rappeler ici, pour la énième fois et seulement par des discours, les mérites d'une certaine forme d'État, de l'État de droit, du droit international, du libre-échange et du multilatéralisme. Non, si nous voulons relever les défis auxquels nous sommes confrontés, nous devons redoubler d'efforts . Car que valent tous les acquis de la civilisation s'ils ne contribuent pas concrètement à la liberté, à la sécurité et à la prospérité, si leurs avantages ne deviennent pas tangibles pour les populations dans leur vie de tous les jours ?

Il y a ici deux erreurs que nous ne devons pas faire :

- premièrement, pointer du doigt uniquement les autres États.
- deuxièmement, laisser les organisations internationales seules avec le travail et faire comme si elles étaient distinctes de nous.

Mesdames, Messieurs,

Nous devrions commencer là où nous pouvons dès maintenant garantir la liberté et contribuer à la sécurité et à la prospérité. Et c'est en général chez nous, dans notre propre pays. Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de faire l'éloge de l'égoïsme national ni de condamner le multilatéralisme !

Bien au contraire : La Suisse est convaincue que le multilatéralisme, que les organisations internationales, que les Nations Unies sont essentielles à la coexistence pacifique des peuples, à la prospérité économique mondiale, à la résolution de défis tels que la migration, le changement climatique la transition numérique et, je le dis aussi en tant que ministre des Finances, à la stabilité financière mondiale.

L'année dernière, nous avons adopté ensemble le Pacte pour l'avenir, un engagement fort en faveur du multilatéralisme dont l'Agenda 2030 pour le développement durable constitue l'un des piliers. Nous devons mettre en œuvre ces feuilles de route sans délai.

La Suisse est aussi convaincue que la Genève internationale peut apporter une contribution unique à la réalisation de ces objectifs. Genève, en tant que premier centre opérationnel onusien, dispose d'une forte expertise dans de nombreux domaines cruciaux pour notre avenir, liés notamment à l'humanité et à l'innovation. Il s'agit d'un écosystème sans égal pour réfléchir, discuter et agir ensemble.

Mais toute organisation internationale forte a besoin de membres forts. Et quand je dis *forts*, je ne parle pas de force par la taille ou la puissance militaire. Je parle d'États qui soient en mesure de permettre à leurs citoyens de s'épanouir – et je dirais aussi de s'exprimer – *librement* en toute sécurité.

Une sécurité non seulement militaire, mais aussi juridique, économique et sociale. La sécurité et la liberté sont les conditions préalables essentielles au développement économique et donc à la prospérité. Elles nécessitent des institutions qui soient juridiquement solides, fiables et capables d'agir. Et elles nécessitent une stabilité politique, sociale et financière.

Et là, chaque État doit également assumer ses propres responsabilités. Nous ne pouvons pas simplement les déléguer à une organisation internationale.

Mesdames, Messieurs,

La communauté internationale ne peut que profiter de la force intérieure, de la prospérité et de la stabilité de chaque État. Seuls des États solides sur le plan intérieur peuvent être véritablement solidaires et contribuer à une communauté internationale prospère. Mais nous devons redoubler d'efforts aussi en tant que communauté internationale.

Aujourd'hui surtout, les Nations Unies doivent elles aussi se remettre en question : Sont-elles encore en mesure de remplir leur mission comme les 50 États l'avaient prévu le 25 juin 1945 à San Francisco, lorsqu'ils adoptaient la Charte ?

Le multilatéralisme connaît lui aussi des bouleversements sans précédent. Ces bouleversements sont marqués par une recrudescence des violations du cadre normatif et des principes et valeurs mêmes qui fondent l'action multilatérale : Le dialogue, la coopération, la recherche du consensus, le respect du droit international et l'égalité souveraine entre États – quel que soit leur taille ou leur poids économique ou politique.

La Suisse appelle tous les États à un réengagement ferme en soutien des principes et valeurs comme ils ont été déclarés dans la Charte des Nations Unies il y a 80 ans. C'est le prélude à toute réflexion sur les réformes et les mesures d'efficacité qui doivent renforcer l'impact de notre action dans les trois piliers de l'organisation. À cet égard, nous soutenons pleinement le programme de réforme ONU80 du Secrétaire général.

Le renforcement de l'efficacité, de la cohérence, de l'agilité et de l'impact de l'action multilatérale doit guider chacune de nos décisions. Une approche structurée et réfléchie visant à définir, ensemble, l'ONU de demain est essentielle. Toute réforme doit viser à renforcer l'impact du travail de l'ONU à moyen et long terme.

Je peux vous assurer que la Suisse continuera d'œuvrer en faveur des efforts de réforme, d'une ONU plus efficace et d'un multilatéralisme pérenne, à la fois en tant qu'État hôte fiable et en tant qu'État membre engagé.

*Excellences,
Mesdames, Messieurs,*

Nous ne sommes pas aujourd'hui dans la même situation qu'il y a 80 ans. Nous sommes en plein dans une phase critique, et le prochain chapitre de l'histoire n'est pas encore écrit. Cela signifie aussi que nous pouvons participer activement à son écriture.

Je cite un survivant d'Auschwitz, l'écrivain italien Primo Levi : « *C'est arrivé cela peut donc arriver de nouveau : tel est le noyau de ce que nous avons à dire.* ».

Mais cela forcément *ne doit pas* se reproduire. Et en fait, cela *ne doit pas* se reproduire. C'est pourquoi les Nations Unies ont été créées il y a 80 ans. C'est pourquoi nous sommes là aujourd'hui. C'est à nous de faire en sorte que ce tournant de l'histoire, dont on parle si souvent aujourd'hui ouvre, comme il y a 80 ans, une nouvelle ère, pour des temps meilleurs.

Gardons-nous de l'arrogance et de la facilité et mettons-nous au travail, chez nous, dans notre pays, et ensemble aux Nations Unies.

Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter